

## TEMOIGNAGES

Lundi 2 mars 1959.

11 heures du matin.

Le **PRESIDENT** : Messieurs, nous avons le quorum; nous pouvons reprendre notre étude là où nous l'avions laissée l'autre jour. Nous en étions encore au premier poste, le 448, que vous trouverez à la page 81 du Livre bleu, avec détails à la page 549.

Le ministre sera présent pendant quelque temps ce matin. Nous ne nous attendions pas à votre visite, monsieur, mais nous sommes heureux de vous accueillir. À la clôture de la dernière séance, je crois que nous parlions des médailles non réclamées. Je ne saurais dire si nous avons terminé cette question. Nous avons découvert que, au nombre de ceux qui n'ont pas reçu les médailles auxquelles ils avaient droit, se trouvaient trois membres du Comité. J'espère que nous pourrons les leur remettre au cours de la séance de ce matin.

Reprenons l'étude du poste 448. Avez-vous des questions à ce sujet?

**M. LALONDE** : Monsieur le président, deux questions sont restées sans réponse à la dernière séance. Je prierais M. Black, secrétaire du ministère, d'y répondre.

**M. C. F. BLACK** (secrétaire du ministère) : Messieurs, M. Matthews avait demandé combien de nos anciens combattants vivent au Royaume-Uni ou relèvent de notre bureau régional de Londres. Bien entendu, il nous est impossible d'établir le recensement exact des anciens combattants canadiens qui demeurent au Royaume-Uni; mais, suivant notre meilleure estimation, je dirais que le nombre des anciens combattants qui relèvent de notre bureau londonien est de 20,000.

L'autre question, posée par M. Herridge, a trait au rapport annuel du ministère, publié par l'imprimeur de la reine, d'après les renseignements fournis par le ministère. Nous commandons chaque année 500 exemplaires en anglais de ce rapport. Le coût de ces 500 exemplaires a été de \$1,659.67 pour le rapport de 1957-1958. De ce nombre, 354 ont été distribués au sein du ministère, 32 à l'extérieur, soit aux diverses associations d'anciens combattants, au ministère britannique des Pensions et à deux ou trois autres organismes. Les 114 qui restent sont emmagasinés au ministère. Sauf erreur, l'imprimeur de la reine imprime également 200 autres exemplaires à distribuer gratuitement aux personnes autorisées qui en font la demande, et 100 autres exemplaires sont destinés à être vendus à 25 c. l'unité.

L'édition en langue française a été retardée parce qu'il a fallu en faire la traduction. Le dernier rapport publié en français l'a été pour 1956-1957. Le ministère en a commandé 50 exemplaires, dont 21 ont été distribués au sein du ministère, à l'extérieur, et 27 restent dans nos magasins. Il en a coûté \$1,641.78 au ministère pour cette édition, sans compter les frais de